

Budget Primitif 2020

de la Communauté de Communes du Saulnois

Volume 2



www.cc-saulnois.fr

14 Ter, Place de la Saline
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
Fax : 03 87 05 27 27
administration@cc-saulnois.fr

Affaire suivie par
Pôle finances
☎ 03.87.05.80.73
☎ 03.87.05.27.27
celine.pattar@cc-saulnois.fr

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois

à



SOUS-PREFECTURE DE
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS

57170 CHATEAU-SALINS

Monsieur le Sous-Préfet

Château-Salins, le 11 AOUT 2020

BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget primitif 2020 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1) Budgets primitifs 2020 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> - Zone de DELME - Zone de DIEUZE - Zone de FRANCAITROFF - Zone de MORVILLE-LES-VIC - Zone de MUNSTER - Réseau Très Haut Débit - ESAT d'ALBESTROFF - Zone LA SABLONNIERE Budget primitif 2020 – Budget annexe à caractère industriel et commercial de la CCS : 	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>
<ul style="list-style-type: none"> - SPANC (M49) 	<p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté
de Communes du Saulnois

Jérôme END

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 149

Nombre de conseillers votants : 153



Envoyé en préfecture le 17/07/2020
Reçu en préfecture le 17/07/2020
Affiché le 
ID : 057-245701206-20200715-CCSDCC20036-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 15 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur Gérard CHAIZE, doyen
de l'assemblée

Date de convocation : 8 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20036

Objet : *Election du Président de la Communauté de Communes du Saulnois*

VU la délibération n° CCSDCC20035 du 15 juillet 2020 ;

L'assemblée communautaire nouvellement installée après les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 est appelée à élire le président de la CCS.

Monsieur le doyen d'âge procède à l'appel à candidature pour l'élection du Président de la Communauté de Communes du Saulnois.

Est candidat à la présidence de la Communauté de Communes du Saulnois :

→ Monsieur Jérôme END, conseiller communautaire de Vic-sur-Seille.

Conformément aux dispositions de l'article L2122-7 relatif aux modalités d'élection des maires, applicable par renvoi de l'article L5211-2 du CGCT, il est procédé à l'élection du Président, au scrutin secret, à l'aide des boîtiers de vote électroniques rendus anonymes et distribués de façon aléatoire.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	153
Pour M. Jérôme END	137
Abstentions	11
Majorité absolue	70

Monsieur Jérôme END ayant obtenu 137 suffrages et donc la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin, il est proclamé Président de la Communauté de Communes du Saulnois pour la durée de son mandat 2020-2026.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jérôme END



Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

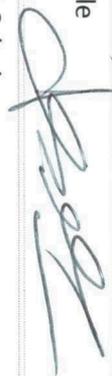
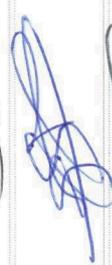
A à C

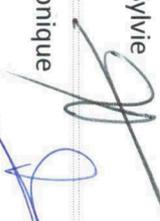
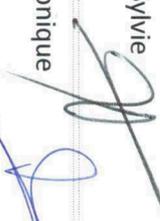
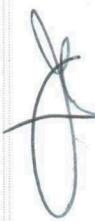
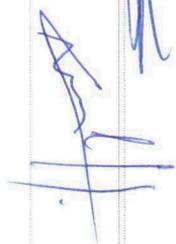
Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

ABONCOURT SUR SELLE	1	BAGNON Fabrice		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2	RENARD Louis		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3	VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4	DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5	LOUDCHER Pierre		
ALBESTROFF	6	MUSSOT Germain		
AMELECOURT	7	CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8	GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SELLE	9	PROVOST Jean-Luc		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10	BELLOY Thierry		STEGNER Sylvianne
BASSING	11	LEGRAND Christian		LAVAL Simon
BAUDRECCOURT	12	BIZE Martine		DECKER François
BELLANGE	13	CAMPADIEU Marcel		PERNET Pascal
BENESTROFF	14	JAYER Francis		

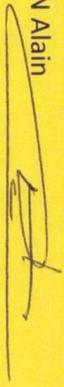
BENESTROFF	15	THIRION Laurent		
BERMERING	16	SCHAEDGEN Denis		JAYER Pierre
BEZANGE LA PETITE	17	SEVE Hervé		NAVÉ Claude
BIDESTROFF	18	BELLO Hervé		PIERRON François
BIONCOURT	19	MICHEL Patrick		PERRIN Philippe
BLANCHE EGLISE	20	BOUBEL Alain		BROQUARD Jean-Michel
BOURDONNAY	21	BARBIER Armelle		JULLY Patrick
BOURGALTROFF	22	HINSCHBERGER Sylvain		DENIS Marcel
BREHAIN	23	BUTLINGAIRE Olivier		GALAN Daniel
BURLIONCOURT	24	RICATTE François		NONDIER Christian
CHAMBREY	25	PEIFFERT Patrick		ALBRECH Gaetan
CHATEAU BREHAIN	26	PETT Jean-Paul		LALLEMENT Michel
CHATEAU SALINS	27	BENIMEDDOURENE Gaetan		
CHATEAU SALINS	28	HAMANT Daniel		
CHATEAU SALINS	29	HAZOTTE Bernard		

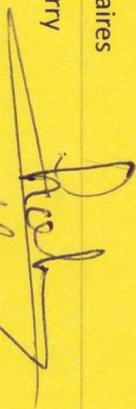
CHATEAU SALINS	30	<input checked="" type="checkbox"/>	LARIVIERE Sylvie 		
CHATEAU SALINS	31		MARTIN Monique 		
CHATEAU SALINS	32	<input checked="" type="checkbox"/>	SIMON Patrick 		
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine 		
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine 		
CHATEAU VOUE	35		SCHMITT-KNAFF Isabelle		PEREK Hélène
CHENOIS	36		CHIR Sandrine 		MAOT Alexandre 
CHICOURT	37		BARTHELEMY Yves 		LONCAR Nathalie
CONTHILL	38		STEMART Thierry		ROMAIN Olivier
CRAINCOURT	39		FISCHER Didier 		MATHIEU Dominique
CUTTING	40		IMHOFF Germain 		DUCHESNE Olivier

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

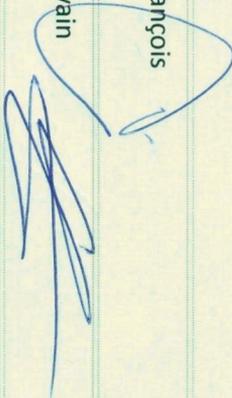
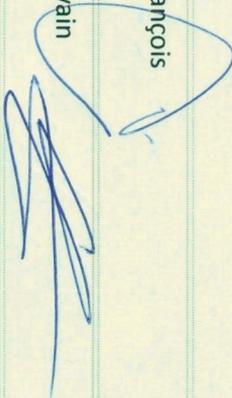
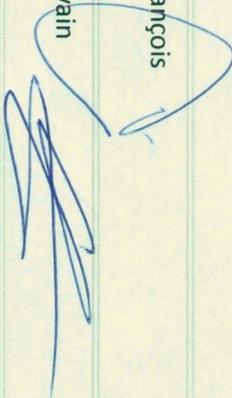
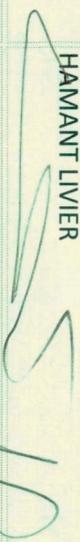
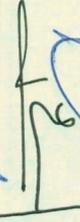
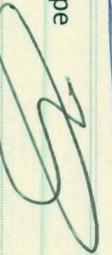
D à H

Commune	Boitier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DALHAIN	42	CONTE Didier		NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELMIE	43	FORFERT Michel		
DELMIE	44	X KLOPP Loïc		
DELMIE	45	PILLEUX Christelle		
DELMIE	46	X THESE Didier		
DIEUZE	47	ESSELIN Christophe		
DIEUZE	48	✓ HAMANT Michel		
DIEUZE	49	HERBUVEAUX Francine		
DIEUZE	50	HOCOUEL Daniel		
DIEUZE	51	LANG Jérôme		
DIEUZE	52	LOUIS Bernard		
DIEUZE	53	OBELIANNE Laurence		
DIEUZE	54	RESCHWEIN Sylvie		
DIEUZE	55	SASSO Dominique		

Commune	Boitier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
DIEUZE	56	SCHREINER WIRTZ Rachel 	
DIEUZE	57	TORMEN Sylvie 	
DOMNOM LES DIEUZE	58	THIRION Micheline 	THIRION Eric
DONJEU	59	LEMOINE Serge 	LESEUR Daniel
DONNELAY	60	CHAMANT Christian 	BOURGUIGNON André
FONTENY	61	DONATIN Alain 	HOUBIN Christian
FOSSIEUX	62	DIEUDONNE Therese 	LECAQUE Daniel
FRANCAITROFF	63	CUFER Daniel 	
FRANCAITROFF	64	MULLER Nadine 	
FREMERY	65	BARBIER Marie-Thérèse 	PERRIN Jean Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66	CLARAMELLA Raphaël 	VAUCHER Laurent
GELUCOURT	67	VEVEURT Jean-Louis 	THOLEY Fatima 
GERBECOURT	68	DEHAND Jacques 	GUYOT Philippe
GIVRYCOURT	69	ZIMMERMANN Jacques 	NAVELOT Virginia
GREMECEY	70	BLAISIN Pierre 	L'HUILLIER Guy

GUEBESTROFF	71	CHATEAUX Thierry 	SCHERRER Gilbert
GUEBLANGE LES DIEUZE	72	VOINOT Gilbert 	TEPPE Eujenia
GUEBLING	73	REMILLON Joseph 	BERNARD Evelyne
GUINZELING	74	GERING Maurice 	ADRIAN Marc
HABOUDANGE	75	CANTENEUR Pierre 	CATTELOIN Brigitte 
HAMPONT	76	SCHERRER Sylvain 	MASSON Gérard 
HANNOCOURT	77	GODFRIN Jean-Noel 	MEYER Pascal
HARAUCOURT SUR SELLE	78	JOST Annette 	HENRY Franck
HONSKIRCH	79	MONSIEUX Carol 	GAERTNER Fabien

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
INSMING	80	BRULLARD Philippe 	
INSMING	81	PATTAR Alain 	
INSVILLER	82	BOUSCHBACHER Sylvie 	FIMEYER Christian 
JALLAUCOURT	83	<input checked="" type="checkbox"/> FLORENTIN François 	NEIS Rachel
JUVELIZE	84	CIMINERA Sylvain 	VELOT Laurent
JUVILLE	85	BLASSELLE Hervé	FARKAS Dominique
LAGARDE	86	HAMANT LIVIER 	LAFLOTTE Marie
LANEUVEVILLE EN SAULNOIS	87	ETIENNE Gilles 	LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88	BOFFIN Christelle 	PERNET Sonia
LENING	89	ERNST Antoine 	DUMONS Christophe
LESSE	90	TIAPHAT Benoit 	GRANDIDIER Alban
LEY	91	FOUQUET Marie-Christine 	BARBÉ Claude
LEZEY	92	GALBØURDIN David 	HANZO Ludovic
LHOR	93	METZGER Philippe 	ROESSLER Cindy

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

I à N

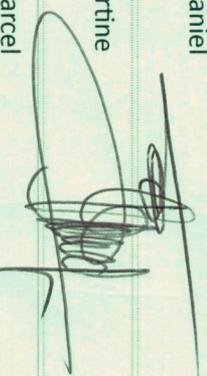
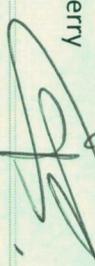
LIDREZING	94	DURRENBERGER Pascal		DORT Thierry	
LINDRE BASSE	95	HAMANT Remy 		TONNELIER Christian	
LINDRE HAUTE	96	GUYON Olivier 		BLASIARD Christophe	
LIOCOURT	97	DOUX Stéphane		JULLIER Bernard	
LOSTROFF	98	BEVEL Gaël 		THIRION Laurent	
LOUDREFING	99	SICQUOIR Jean-Marie 		PELLEGRINI Nevio 	
LUBECOURT	100	TOUSSAINT André		AUCHET Michel	
LUCY	101	MATHIEU Marie-Claire		PIERRARD Joël	
MAIZIERES LES VIC	102	MAUER Claude		BERNIER Solange	
MALAUCCOURT SUR SEILLE	103	JACQUEMIN Maurice		JACQUEMIN Robert	
MANHOUÉ	104	KARMANN Nicolas 		ANTOINE François	
MARIMONT LES BENESTROFF	105	AMPS Marcel 		BOUVIER Marie Christine	
MARSAL	106	MAURICE SEINGEOT Thomas 		GERARD Pierre	
MARTHILLE	107	HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 	
MOLRING	108	BELLO Maurice		BELLO Nathalie	

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

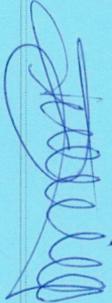
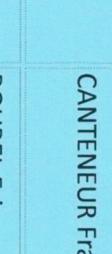
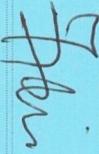
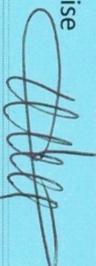
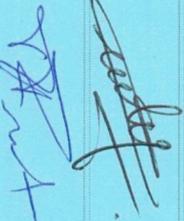
Proc. Conseillers suppléants

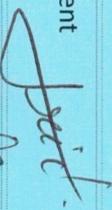
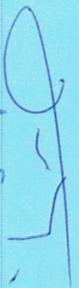
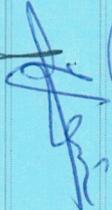
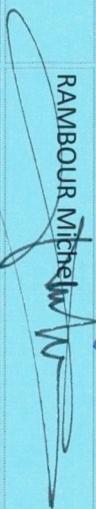
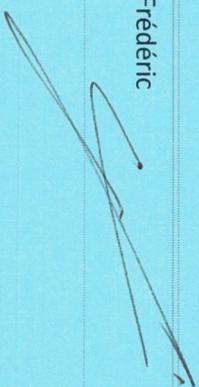
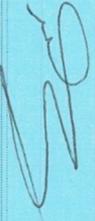
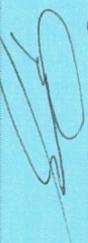
I à N

MONCOURT	109	NICOLAS Sylvain		RAYEUR Didier	
MONTDIDIER	110	PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy	
MORVILLE LES VIC	111	NOEL Arnaud		URIOT Danièle	
MORVILLE SUR NIED	112	BELLOU Laurence		JACQUOT Daniel	
MOYENVIC	113	SIMERMAN Jean Marie		BALDIN Martine	
MULCEY	114	CLAUDEL Laurent		DUPONT Marcel	
MUNSTER	115	MANNNS Gérard		KIFFER Michel	
NEBING	116	SUPERNAT Thierry		ROSENBERGER Régine	
NEUFVILLAGE	117	ROCH Jean-Marie		ROCH Jean-Louis	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

O à Z

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
OBRECK	118	ROTH Laëtitia 	CANTENEUR François
OMMERAY	119	HENRY Sébastien 	BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120	PIC Jean-Jacques 	GEIS Virginie
ORON	121	CHONÉ Jean-Marc 	DULMÉ André
PETTONCOURT	122	TOSI Marie-Claude 	MARTY Sylvain 
PEVANGE	123	CHÂTEAUX Yannick 	BARBIER Laurent 
PREVOCOURT	124	MEYER Gérard 	GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125	PERRIN Robert 	PELESZUCK Jean Claude
PUZIEUX	126	QUENETTE Gaëlle 	DOLLMANN Françoise 
RENING	127	FESTOR Michel 	BEVLET Olivier
RICHE	128	FORET Robert 	CORSAINT Fabienne
RODALBE	129	DISCHER Roland 	GALANTE Clément
RORBACH LES DIEUZE	130	BOUCHÉ Etienne 	GRDJAN Jean-Joseph
SAINT EPVRE	131	LEONARD Jean-Pierre 	VINCENT Christelle

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
SAINT-MEDARD	132	LALZACE Aurélie 	VAUTRIN Claude 
SALONNES	133	BROQUARD Jean-Pierre 	TONNEILLIER Marie-Josephe
SOTZELING	134	DIDIER François	COUREL Christian
TARQUIMPOL	135	BARTHELEMY David 	BARTHELEMY Ghislain
TINCRY	136	DUSSOUL Gil	NASSOY Jean Louis
TORCHEVILLE	137	FRICHE Laurent 	BESSEGA Bertrand
VAHL LES BENESTROFF	138	LALLEMENT Fabrice 	PELTRE Brigitte 
VAL DE BRIDE	139	FIEBIG Vincent 	
VAL DE BRIDE	140	LAIR Jacques 	
VANNECOURT	141	RAMBOUR Micheline 	LOUIS Guy
VAXY	142	LALLEMENT Claude	CEZARD Frédéric 
VERGAVILLE	143	BECK Gérard 	
VERGAVILLE	144	DUROZEV Jacques 	
VIBERSVILLER	145	KLEIN Valérie 	LEFFEVRE Jean-Claude
VIC SUR SEILLE	146	BENEDIC Isabelle 	

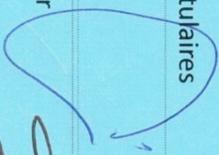
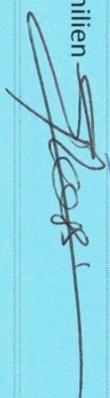
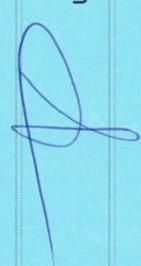
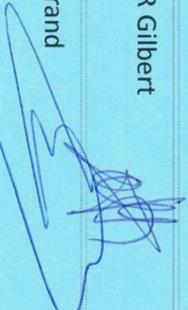
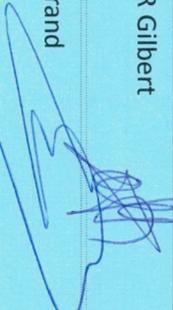
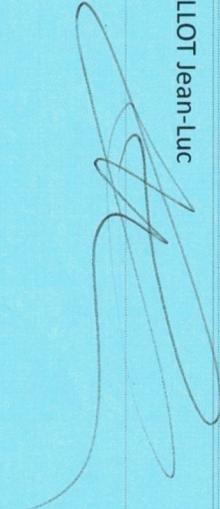
Commune

Boîtier

Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

O à Z

VIC SUR SEILLE	147	END Jérôme			
VIC SUR SEILLE	148	KUNTZ Olivier			
VIC SUR SEILLE	149	MASCHINO Agnès			
VIC SUR SEILLE	150	ROESS Emilien			
VILLERS SUR NIED	151	LEMALE Jean-François		FOULÉ Gisèle	
VIRMING	152	HOUPERT Yolande		SCHERER Christian	
VITTEBSBOURG	153	ROSTOUCHER Gilbert		HUGENEL Patrice	
VIVIERS	154	CEZARD Bertrand		COLASSE Fabien	
WUISSE	155	GUELLE Daniel		ILLY Christophe	
XANREY	156	REMILLON Carole		VERGANCE Dominique	
XOCOURT	157	AUMONIER Jean Pierre		HOULLON Didier	
ZARBELING	158	THIRY Stéphanie		SAJOUS Sophie	
ZOMMANGE	159	GAILLOT Jean-Luc		GAILLOT Laurent	

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE



REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS - EPCI**

Numéro SIRET : 24570120600055

Poste comptable de TRESORERIE DE CHATEAU SALINS

M14

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2020

SOMMAIRE

PAGE	CONTENU	Jointes	Sans objet
	I - Informations générales		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	II - Présentation générale du budget		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	III - Vote du budget		
10/12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
13/14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
15/16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17/18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
20	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
21/22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
24	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
25/26	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
27	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
28	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
30	A4 - Etat des provisions	X	
31	A5 - Etalement des provisions	X	
32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
34	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
35	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures		
	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes		X
36	D2-Arrêté et signatures	X	
			X

ZONE DE DIEUZE - BP 2020

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II- Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

III - La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au BP+ DM de l'exercice précédent

IV - Le présent budget comprend les écritures liées aux amortissements des biens liés à la reprise de la ZAEC de DII au 01/01/2018

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 148

Nombre de conseillers en fonction : 148

Nombre de conseillers présents : 91

Nombre de conseillers votants : 93



Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20200304-CCSDCC20010C-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 mars 2020
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : 26 février 2020

POINT N° CCSDCC20010c

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Objet : *Compte Administratif 2019 - Budget annexe de la zone de DIEUZE
Affectation des résultats*

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe de la zone de DIEUZE, pour l'année 2019 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019 ;

Constatant :

Section de fonctionnement :	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	+ 413 726,01 €
Part affectée à l'investissement en 2018	- 401 158,77 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2019	+177 982,58 €
Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019	+ 190 549,82 €
Section d'investissement :	
Déficit à la clôture de l'exercice 2018	- 401 158,77 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2019	+ 210 608,95 €
Solde des restes à réaliser en 2019 à reporter en 2020	0,00 €
Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2019	- 190 549,82 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'exécution du virement à la section d'investissement de 190 549,82 euros du budget annexe 2019 de la zone de DIEUZE.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'exécution du virement à la section d'investissement de 190 549,82 euros du budget annexe 2019 de la zone de DIEUZE.
- **AUTORISE** le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	93
Abstentions	0
Ne se prononce pas	1
Suffrages exprimés	92
Pour	92
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « gestion financière et budgétaire de la CCS

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 080 287,93	1 080 287,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 080 287,93	1 080 287,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)	877 551,73	1 068 101,55
+		+	+
R E P O R T S	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	190 549,82	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 068 101,55	1 068 101,55

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	2 148 389,48	2 148 389,48
------------------------	--------------	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	131 950,00		178 850,00	178 850,00	178 850,00
012	Charges de personnel et frais as					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		131 950,00		178 850,00	178 850,00	178 850,00
66	Charges financières	258 171,00		243 247,00	243 247,00	243 247,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00		1 350,00	1 350,00	1 350,00
68	Dotations aux provisions	8 000,00		170 432,00	170 432,00	170 432,00
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
Total des dépenses réelles de fonctionner		403 121,00		593 879,00	593 879,00	593 879,00
023	Virement sect. d'inv.	126 598,69		139 024,64	139 024,64	139 024,64
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	347 767,28		347 384,29	347 384,29	347 384,29
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des dépenses d'ordre de fonctionne		474 365,97		486 408,93	486 408,93	486 408,93
TOTAL		877 486,97		1 080 287,93	1 080 287,93	1 080 287,93
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE					1 080 287,93	1 080 287,93
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services	90 000,00		91 100,00	91 100,00	91 100,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.	734 076,32		953 984,20	953 984,20	953 984,20
Total des recettes de gestion courante		824 076,32		1 045 084,20	1 045 084,20	1 045 084,20
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	5 000,00				
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
Total des recettes réelles de fonctionnem		829 076,32		1 045 084,20	1 045 084,20	1 045 084,20
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	35 843,41		35 203,73	35 203,73	35 203,73
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
Total des recettes d'ordre de fonctionnem		35 843,41		35 203,73	35 203,73	35 203,73
TOTAL		864 919,73		1 080 287,93	1 080 287,93	1 080 287,93
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE					1 080 287,93	1 080 287,93

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	451 205,20	: pour information
---	------------	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	30 001,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	6 000,00				
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		36 001,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	572 663,00		812 348,00	812 348,00	812 348,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		572 663,00		812 348,00	812 348,00	812 348,00
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		608 664,00		842 348,00	842 348,00	842 348,00
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	35 843,41		35 203,73	35 203,73	35 203,73
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		35 843,41		35 203,73	35 203,73	35 203,73
TOTAL		644 507,41		877 551,73	877 551,73	877 551,73
D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.					190 549,82	190 549,82
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					1 068 101,55	1 068 101,55
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts dettes assim.(hors 16)			1,00	1,00	1,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		100 000,00		100 001,00	100 001,00	100 001,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
1068	Excédents de fonct. capitalisés	401 158,77		190 549,82	190 549,82	190 549,82
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financières	70 141,44		70 141,00	70 141,00	70 141,00
024	Produits des cessions			221 001,00	221 001,00	221 001,00
Total des recettes financières		471 300,21		481 691,82	481 691,82	481 691,82
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		571 300,21		581 692,82	581 692,82	581 692,82
021	Virement de la section de fonctio	126 598,69		139 024,64	139 024,64	139 024,64
040	Op.d'ordre de transfert entre sections	347 767,28		347 384,09	347 384,09	347 384,09
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'investissement		474 365,97		486 408,73	486 408,73	486 408,73
TOTAL		1 045 666,18		1 068 101,55	1 068 101,55	1 068 101,55
R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT					1 068 101,55	1 068 101,55

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

451 205,20

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	178 850,00		178 850,00
012	Charges de personnel et assim			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	243 247,00		243 247,00
67	Charges exceptionnelles	1 350,00		1 350,00
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>	170 432,00	347 384,29	517 816,29
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		139 024,64	139 024,64
	Autres			
Dépenses de fonctionnement - Total		593 879,00	486 408,93	1 080 287,93

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 080 287,93

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		35 203,73	35 203,73
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	812 348,00		812 348,00
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	30 000,00		30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immob.(reprises)</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
Dépenses d'investissement - Total		842 348,00	35 203,73	877 551,73

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 190 549,82

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 068 101,55

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	91 100,00		91 100,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	953 984,20		953 984,20
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		35 203,73	35 203,73
78	Reprises sur amortiss.et provisions			
79	Transferts de charges			
	Autres			
Recettes de fonctionnement - Total		1 045 084,20	35 203,73	1 080 287,93

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 080 287,93

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement	100 000,00		100 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud.	1,00		1,00
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières	70 141,00		70 141,00
28	Amortissements des immobilisations		347 384,09	347 384,09
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		139 024,64	139 024,64
024	Produits des cessions d'immob.	221 001,00		221 001,00
	Autres			
Recettes d'investissement - Total		391 143,00	486 408,73	877 551,73

+
001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+
AFFECTATION AU COMPTE 1068 190 549,82

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 068 101,55

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
011	Charges à caractère général	131 950,00	178 850,00	178 850,00
60611	Eau et assainissement			
60612	Énergie - Électricité	6 000,00	6 000,00	
60621	Combustibles			
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement			
6064	Fournitures administratives			
6132	Locations immobilières			
6135	Locations mobilières			
61521	Terrains	10 000,00	11 400,00	
61522	Bâtiments			
615221	Entretien réparation bâtiment	3 500,00	50 000,00	
61558	Autres biens mobiliers			
6156	Maintenance			
616	Prime d'assurance			
6161	Multirisques	11 300,00	10 200,00	
617	Etudes et recherches			
6188	Autres frais divers	3 000,00		
6226	Honoraires			
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	8 000,00	
6228	Divers	150,00	3 050,00	
6231	Annonces et insertions			
6261	Frais d'affranchissement			
6262	Frais de télécommunications			
627	Services bancaires		200,00	
6284	Redevances pour services rendus			
62848	Redevances autres prestations			
6288	Autres services extérieurs			
63512	Taxes foncières	90 000,00	90 000,00	
63513	Autres impôts locaux			
6354	Droits d'enregistrement et de			
6358	Autres droits			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
6218	Autre personnel extérieur			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6541	Créances admises en non-valeur			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
6574	Subventions de fonctionnement			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		131 950,00	178 850,00	178 850,00
66	Charges financières(b)	258 171,00	243 247,00	243 247,00
661	Charges d'intérêts			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	258 171,00	240 581,00	
66112	Intérêts - Rattachement des IC			
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice : 9462.09			
	ICNE de N-1 : 10646.90			
6618	Intérêts des autres dettes			
6682	Indemnités de réaménagement		2 666,00	
6688	Autres charges financières			
67	CH. exceptionnelles(c)	5 000,00	1 350,00	1 350,00
6711	Intérêts moratoires et pénalit			
6718	Autres charges exceptionnelles			
673	Titres annulés	5 000,00	1 350,00	
675	Valeurs comptables des immobil			
68	Dotations au provisions(d)	8 000,00	170 432,00	170 432,00
6815	Dotations aux provisions pour	8 000,00	170 432,00	
	Autres(f)			
022	Dépenses imprévues(e)			
TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e		403 121,00	593 879,00	593 879,00
023	Virement à la section d'investisse	126 598,69	139 024,64	139 024,64
042	Opér.d'ordre de transfert entre se	347 767,28	347 384,29	347 384,29
675	Valeurs comptables des immobil			
6811	Dotations aux amortissements d	347 767,28	347 384,29	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		474 365,97	486 408,93	486 408,93
043	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
	Autres			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		474 365,97	486 408,93	486 408,93
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT. DE L'EXERCICE		877 486,97	1 080 287,93	1 080 287,93
	+			
RESTES A REALISER N-1				
	+			
002 RESULTAT REPORTE				

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONT.				1 080 287,93

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	9 462,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 646,90
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 184,81

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes.....	90 000,00	91 100,00	91 100,00
7035	Locations de droits de chasse			
70878	par d'autres redevables	90 000,00	91 100,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
74718	Autres			
7473	Départements			
74741	Communes membres du gfp			
7475	Groupements de collectivités			
7478	Autres organismes			
75	Autres produits de gestion couran	734 076,32	953 984,20	953 984,20
752	Revenus des immeubles	678 826,98	667 014,00	
7551	Excédent des budgets annexes à			
7552	Prise en charge du déficit du	55 249,34	286 970,20	
758	Produits divers de gestion			
	TOTAL GESTION DES SERVICES	824 076,32	1 045 084,20	1 045 084,20
	(a)=70+73+74+75+013			
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00		
773	Mandats annulés			
775	Produits des cessions d'immobi			
778	Autres produits exceptionnels			
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00		
78	Reprises sur provisions (d)			
	Autres (e)			
	TOTAL REC.REELLES=a+b+c+d+	829 076,32	1 045 084,20	1 045 084,20
042	Opér.d'ordre de transfert entre se	35 843,41	35 203,73	35 203,73
776	Différences/réalisations (-)			
7761	Moins value compte résultat			
777	Quote-part des subventions	35 843,41	35 203,73	
7785	Excédent d'investissement tran			
043	Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo			
	Autres			
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	35 843,41	35 203,73	35 203,73
	TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXEF	864 919,73	1 080 287,93	1 080 287,93
	=Total des opé.réelles et d'ordre			
	+			

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
	RESTES A REALISER N-1			
	+			
	002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
	=			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.			1 080 287,93

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
010	Stocks			
20	Immo.incorporelles(hors opératio			
203	Frais d'études, de recherche			
2031	Frais d'études			
204	Subventions d'équipement versée			
21	Immo.corporelles(hors opérations	30 001,00	30 000,00	30 000,00
2111	Terrains nus	1,00		
2113	Terrains aménagés autres que v			
2118	Autres terrains			
21318	Autres bâtiments publics			
2138	Autres constructions			
21538	Autres réseaux	30 000,00	30 000,00	
2158	Autres installations, matériel			
21713	Terrains aménagés autres que v			
21728	Autres agencements et aménagem			
21738	Autres constructions			
21745	Constructions sur sol d'autrui			
21758	Autres installations, matériel			
21783	Matériel de bureau et matériel			
2183	Matériel de bureau et matériel			
2184	Mobilier			
2188	Autres immobilisations corpore			
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immo.en cours(hors opérations)	6 000,00		
2313	Constructions			
2315	Installations, matériel et out	6 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	36 001,00	30 000,00	30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserve			
13	Subventions d'investissement			
1311	État et établissements nationa			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds			
1328	Autres			
16	Emprunts et dettes assimilées	572 663,00	812 348,00	812 348,00
1641	Emprunts en euros	472 663,00	491 347,00	
1676	Dettes envers locataires-acqué		221 001,00	
1687	Autres dettes			
16874	Communes			
168741	Communes membres du GFP	100 000,00	100 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
18	Compte de liaison : affectation à			
181	<i>Compte de liaison</i>			
26	Particip.et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière			
2764	<i>Créances sur des particuliers</i>			
	Autres			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	572 663,00	812 348,00	812 348,00
	Total dépenses opé.pour comptes de tier			
	TOTAL DEPENSES REELLES	608 664,00	842 348,00	842 348,00
040	Opé.d'ordre transfert entre section	35 843,41	35 203,73	35 203,73
	Reprises sur autofinancement ant	35 843,41	35 203,73	35 203,73
1068	<i>Excédents de fonctionnement ca</i>			
13911	<i>Etat et établissement</i>			
13912	<i>Régions</i>			
13913	<i>Département</i>	22 044,49	21 404,81	
13916	<i>Autres établissements publics</i>	9 954,11	9 954,11	
13917	<i>Budget communautaire</i>			
13918	<i>Autres</i>			
13931	<i>Dotat équip territoires ruraux</i>	3 844,81	3 844,81	
	Charges transférées			
192	<i>Moins values sur cession</i>			
041	Opérations patrimoniales			
2111	<i>Terrains nus</i>			
	Autres			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	35 843,41	35 203,73	35 203,73
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	644 507,41	877 551,73	877 551,73
	+			
	RESTES A REALISER N-1			
	+			
	001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			190 549,82
	=			
	TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE			1 068 101,55

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1311	État et établissements nationa			
1312	Régions			
1313	Départements			
1315	Groupements de collectivités			
13151	GFP de rattachement	100 000,00	100 000,00	
1316	Autres établissements publics			
1317	Budget communautaire et fonds			
1318	Autres			
1321	État et établissements nationa			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds			
1328	Autres			
1331	Dotat équip territoires ruraux			
16	Empr. et dettes assimil.(hors 165)		1,00	1,00
1641	Emprunts en euros			
1676	Dettes envers locataires-acqué		1,00	
1687	AUTRES DETTES			
168741	Communes membres du GFP			
20	Immobilisations incorporelles			
2031	Frais d'études			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
2111	Terrains nus			
22	Immo. reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
2315	Installations, matériel et out			
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	100 001,00	100 001,00
10	Dotations, fonds divers et réserve	401 158,77	190 549,82	190 549,82
1068	Excédents de fonctionnement ca	401 158,77	190 549,82	
138	Autres subv.d'investis.transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
181	Compte de liaison			
26	Particip.et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financière	70 141,44	70 141,00	70 141,00
2764	Créances sur des particuliers	70 141,44	70 141,00	
	Autres			

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil de communauté
024	Produit des cessions d'immob.		221 001,00	221 001,00
Total des recettes financières		471 300,21	481 691,82	481 691,82
Total recettes opé.pour comptes de tiers				
TOTAL RECETTES REELLES		571 300,21	581 692,82	581 692,82
021	Virement de la sec. de fonctionne	126 598,69	139 024,64	139 024,64
040	Opé.d'ordre transfert entre sectio	347 767,28	347 384,09	347 384,09
2113	Terrains aménagés autres que v			
21318	Autres bâtiments publics			
281318	Autres bâtiments publics	307 649,31	308 865,34	
28138	Autres constructions	32 881,45	32 881,45	
28158	Autres installations, matériel	7 236,52	5 637,30	
28183	Matériel de bureau et matériel			
28184	Mobilier			
	Total prelev.de la sec.de fonctionn	474 365,97	486 408,73	486 408,73
041	Opérations patrimoniales			
2111	Terrains nus			
	Autres			
TOTAL RECETTES D'ORDRE		474 365,97	486 408,73	486 408,73
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 045 666,18	1 068 101,55	1 068 101,55
DE L'EXERCICE				
+				
RESTES A REALISER N-1				
+				
001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF				
REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEI				1 068 101,55

ZONE DE DIEUZE - BP 2020

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B 3

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial					
									Taux actuariel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 044 157,21									
1641 Emprunts en euros (total)					11 044 157,21									
86455024736	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	522 996,15	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,87	EUR	M	P	O	A-1
86455024697	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	23/07/2010	01/01/2018	15/01/2018	5 808 273,40	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,87	EUR	M	P	O	A-1
86415325743	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	12/07/2006	01/01/2018	05/01/2018	655 403,81	F	Taux fixe à 4,38 %	4,38	4,47	EUR	M	P	O	A-1
9282290	CAISSE DEPARAGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENE	10/09/2013	01/01/2018	05/02/2018	425 000,00	V	(Livret A + 12) Floor 0 sur Livret A	1,95	1,99	EUR	T	P	O	A-1
053500020002604	CREDIT MUTUEL	22/07/2010	01/01/2018	31/01/2018	1 314 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,87	EUR	M	P	O	A-1
8735485	CAISSE DEPARAGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENE	17/11/2010	01/01/2018	25/01/2018	434 500,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,55	3,61	EUR	M	P	O	A-1
9899797	CAISSE DEPARAGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENE	13/03/2017	01/01/2018	02/01/2018	165 000,00	F	Taux fixe à 1,56 %	1,56	1,57	EUR	M	P	O	A-1
9799910	CAISSE DEPARAGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENE	19/09/2016	01/01/2018	25/03/2018	710 000,00	F	Taux fixe à 1,18 %	1,18	1,19	EUR	T	P	O	A-1
MONS22808EUR0523743001	BANQUE POSTALE	12/10/2018	26/10/2018	01/02/2019	742 387,09	F	Taux fixe à 1,1 %	1,10	1,10	EUR	T	P	O	A-1
5877657	CAISSE DEPARAGNE	05/02/2020	05/02/2020	05/05/2020	266 596,76	F	Taux fixe à 0,66 %	0,66	0,66	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														

1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)																				
1678 Autres emprunts et dettes (total)																				
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)																				
1681 Autres emprunts (total)																				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																				
1687 Autres dettes (total)																				
Total général																				11 044 157,21

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/10/2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/10/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				7 637 597,82					491 343,77	240 579,37		9 462,09		
1641 Emprunts en euros (total)	N			7 637 597,82					491 343,77	240 579,37		9 462,09		
86455024736	N		A-1	381 018,59	15,54			3,87	18 275,08	14 162,60		574,35		
86455024697	N		A-1	4 231 505,21	15,54			3,87	202 958,74	157 286,54		6 378,53		
86415325743	N		A-1	292 661,09	6,93			4,47	36 529,91	12 090,97		779,07		
9282290	N		A-1	273 408,00	0,09			1,99	6 811,24	1 362,48		0,00		
053500020002604	N		A-1	817 027,27	10,58			3,87	63 940,13	29 941,03		0,00		
8735485	N		A-1	253 588,84	9,07			3,61	24 088,59	8 612,97		113,16		
9899797	N		A-1	137 565,27	12,17			1,57	10 271,50	2 072,78		159,96		
9799910	N		A-1	566 633,16	11,73			1,19	45 228,81	6 486,63		85,45		
MON522808EUR0523743001	N		A-1	684 190,39	10,83			1,10	58 839,51	7 289,93		1 127,37		
5877657	N		A-1	0,00	8			0,00	24 400,26	1 279,44		244,21		
1643 Emprunts en devises (total)														
1644 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total) (9)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général		0,00		7 637 597,82					491 343,77	240 579,37	0,00	9 462,09		

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turne) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
- (5) Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (8) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (9) Montant, index ou formule.
- (10) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (11) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (12) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 637 598 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
A2.5	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux variable													
Simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00					0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un SWAP.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV

A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV - ANNEXES	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
AUTRES PROCEDURES	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib. CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib CCSDCC17137 du 27/12/2017 ZAEZ DIEUZE Cf. Délib.CCSDCC19063 du 30/09/20	

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins



Envoyé en préfecture le 02/10/2019

Reçu en préfecture le 02/10/2019

Affiché le

ELO

ID : 057-245701206-20190930-CCSDCC19063-DE

Nombre de conseillers désignés : 148

Nombre de conseillers en fonction : 148

Nombre de conseillers présents : 82

Nombre de conseillers votants : 85

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 septembre 2019
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : le 20/09/2019

POINT N° CCSDCC19063
GESTION FINANCIERE & BUDGETAIRE

Objet : *Budget annexe de la zone de DIEUZE - Modalités d'amortissements des immobilisations et subventions issues du transfert de la ZAEC de DIEUZE*

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
➤ Logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ Plantations	15 ans
➤ Bâtiments légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1er du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

- fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel , 5 ans
- Voitures , 5 ans

Vu la délibération n° CCSDCC17137 du 27 décembre 2017, par laquelle l'Assemblée :

- Fixait la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-I du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- Mettait en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Vu la délibération n° CCSDCC18115 du 17 décembre 2018, relative à l'intégration de l'actif et du passif, liés au transfert de la ZAEC de DIEUZE, au budget annexe de la zone de DIEUZE ;

Considérant, d'une part, que ce transfert a conduit à l'intégration, au cours de l'exercice 2018, d'immobilisations et de subventions amortissables, pour leurs valeurs nettes comptables, à la date de la cession ;

Considérant, d'autre part, que la nomenclature comptable et budgétaire M14, prévoit entre autre que le plan d'amortissement est calculé à partir de l'exercice suivant la date de mise en service, mais également, qu'en cas de transfert, le groupement bénéficiaire est fondé à poursuivre les plans d'amortissements selon ses propres règles ;

Conformément à l'avis favorable des membres de la Commission gestion Financière et Budgétaire réunis le 19/09/2019 ;

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de reprendre les plans d'amortissements des immobilisations et subventions amortissables, intégrées, suite au transfert de la ZAEC de DIEUZE, en 2018, au budget annexe de la zone de DIEUZE, à compter du 1^{er} janvier 2019, selon les durées et modalités précitées, validées par l'Assemblée Communautaire.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** la reprise des plans d'amortissements des immobilisations et subventions amortissables, intégrées suite au transfert de la ZAEC de DIEUZE, en 2018 au budget annexe de la zone de DIEUZE, à compter du 1^{er} janvier 2019, selon les durées et modalités susmentionnées.
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	85
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
 Roland GEIS

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Membres de délégués désignés : 148
 Membres de délégués en fonction : 148
 Membres de délégués présents : 89

Envoyé en préfecture le 16/05/2011
 Reçu en préfecture le 16/05/2011
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 avril 2011
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC11049

FINANCES

Objet : Amortissement des immobilisations - Fixation des durées

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
➤ logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ plantations	15 ans
➤ Bâtimens légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € et en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 70/2010 prise en conseil communautaire du 30 décembre 2010 par laquelle l'assemblée a sursis à la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Communauté de Communes du Saulnois, dans l'attente d'informations complémentaires de la part de Monsieur le Trésorier de Château-Salins.

Conformément au courrier du Sous-préfet de l'arrondissement de CHATEAU-SALINS, du 27 juillet 2010, et en vue de se mettre en conformité avec la législation susmentionnée, M. le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement des bâtiments relais construits sur les différentes zones communautaires.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Envoyé en préfecture le 16/05/2011
Reçu en préfecture le 16/05/2011
Affiché le :

Après délibération, l'Assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

- **AUTORISE** l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1^{er} janvier 2011.

- **AUTORISE** le Président ou son vice-président délégué à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland GERS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Mademoiselle la responsable du pôle « finances » de la Communauté de Communes du Saulnois

Département de
la Moselle

Arrondissement
de Château-Salins

Membres de
délégués désignés : 146

Membres en fonction : 146

Membres présents : 97

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2003
Sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY

POINT 86/2003

Objet : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 49/2000 du 16 décembre 2000 fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles pour chaque bien ou chaque catégorie de bien.

Par ailleurs, conformément à l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

Le Conseil Communautaire, après délibéré :

- **FIXE** le seuil unitaire à 1500 euros TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la décision.

POUR : 95

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1



Pour extrait conforme,

Dûment publié le 16 décembre 2003

Le Président



Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Nombre de délégués désignés : 148
 Nombre de délégués en fonction : 148
 Nombre de délégués présents : 47
 Nombre de délégués votants : 51

Envoyé en préfecture le 20/01/2014
 Reçu en préfecture le 20/01/2014
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 janvier 2014
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC14007

FINANCES

Objet : Budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Fixation de la durée d'amortissement du matériel roulant à compter du 01/01/2014

Considérant la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 ;

Considérant la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 ;

Considérant la délibération n° 11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 ;

Considérant les dispositions de l'article R2321-1 du CGCT, modifié par décret n° 2011-1951 du 23/12/2011, Monsieur le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 01/01/2014.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Envoyé en préfecture le 20/01/2014
Reçu en préfecture le 20/01/2014
Affiché le 22/01/2014

- ✓ AUTORISE la Communauté de Communes du Saulnois à procéder à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle du matériel roulant inscrit au budget général de la CCS, à compter du 01/01/2014.
- AUTORISE le Président ou son vice-président à signer tout document inhérent à cette décision.

Votants	51
Abstentions	1
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	48
Pour	47
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Madame la responsable du pôle « finances » de la CCS



Département de la Moselle
 Arrondissement de Château-Salins
 Nombre de conseillers désignés : 148
 Nombre de conseillers en fonction : 148
 Nombre de conseillers présents : 55
 Nombre de conseillers votants : 61

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 décembre 2017
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;
 Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;
 Vu les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
 Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

POINT N° CCSDCC17137

Objet : Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

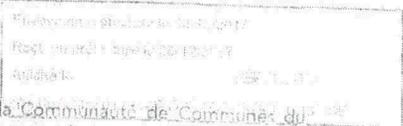
Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	2 ans
➤ Logiciels	
Immobilisations corporelles	20 ans
➤ Mobilier	
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	
➤ Matériel informatique	
➤ Matériels classiques	
➤ Installations de voirie	
➤ Plantations	
➤ Bâtiments légers	
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :

fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans



- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :
 « des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :
 « Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Mandat au compte 198	Titre au compte 7768
« Neutralisation des amortissements »	« Neutralisation des amortissements »

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

Révisé en séance le 20/12/2017
 Présent en séance le 20/12/2017
 Absent le 20/12/2017

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204.	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

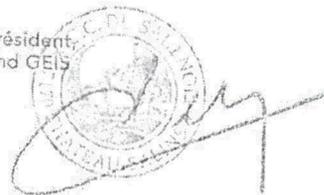
- **MET EN ŒUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 01/01/2020

Compte 2111 : Terrains nus

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Terrain JSM IMMO	2013	9 089,60
Bascule budget général	2007	15,24
TOTAL		9 104,84

Compte 2113 : Terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	433 887,26
TOTAL		433 887,26

Compte 2118 : Autres Terrains

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE terrain RETIA - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	44 233,89
Transfert ZAEC DIEUZE terrain PRODI INJECT - cf délib CCSDCC18116+ frais notariés	2018	31 726,54
TOTAL		75 960,43

Compte 2151 : Réseaux de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone	2011	2 264 482,95
Travaux BARASSI - Aménagement de zone	2013	6 264,90
TOTAL		2 270 747,85

Compte 21713 : Mise à disposition terrains aménagés autres que voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget général	2007	443 915,04
TOTAL		443 915,04

Compte 21318 : Autres bâtiments publics

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL1 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	1 739 195,09	30	57 973,17	57 973,17	1 623 248,75
Transfert ZAEC DIEUZE HENG SIENG B22 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	5 054 719,81	30	168 490,66	168 490,66	4 717 738,49
Transfert ZAEC DIEUZE SARTECH PTL 2 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	1 132 268,02	30	37 742,27	37 742,27	1 056 783,48
Transfert ZAEC DIEUZE FICO 2 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	369 761,44	30	12 325,38	12 325,38	345 110,68
Transfert ZAEC DIEUZE ASIALOR - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	933 534,94	30	31 117,83	31 117,83	871 299,28
Transfert ZAEC DIEUZE B9 - frais notariés	2018	1 216,03	1		1 216,03	0,00
TOTAL		9 230 695,33		307 649,31	308 865,34	8 614 180,68

Compte 2138 : Autres constructions

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Bâtiment CPDS	2011	327 834,68	30	98 350,38	10 927,82	218 556,48
Transfert ZAEC DIEUZE plateforme PTL - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	204 976,26	30	6 832,54	6 832,54	191 311,18
Transfert ZAEC DIEUZE bâtiment BUR - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	414 306,63	30	13 810,22	13 810,22	386 686,19
Travaux FICO	2018	39 326,20	30	1 310,87	1 310,87	36 704,46
TOTAL		986 443,77		120 304,01	32 881,45	833 258,31

Compte 2158 : Autres instal mat outil techn

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Signalétique de zone	2013	9 595,47	6	9 595,47	0,00	0,00
Transfert ZAEC DIEUZE Forage F1 - cf délib CCSDCC18115+frais notariés	2018	169 118,84	30	5 637,30	5 637,30	157 844,24
TOTAL		178 714,31		15 232,77	5 637,30	157 844,24

Compte 21752 : Immo reçue en mise à disposition - Installation de voirie

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Aménagement voirie ZAC - cf délib CCSDCC18115	2018	522 647,40
TOTAL		522 647,40

Compte 217534 : Immo reçue en mise à disposition - Réseaux d'électrification

Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Transfert ZAEC DIEUZE - Extension éclairage - cf délib CCSDCC18115	2018	48 430,31
TOTAL		48 430,31

Compte 2315 : Immobilisations en cours

Opération	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Aménagement de zone SEAA	en cours	489 481,72
TOTAL		

Prévisions BP 2020 en vue transfert au 2312 + immobilisation extrabudgétaire au 2128

Vente à paiement échelonnée :

Compte 2764	Montant initial	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2020
B9 - SCI avenir 3D	1 052 121,60	981 980,16	911 838,72	841 697,28

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT

Désignation du bâtiment : FORAGE F1

Localisation :
Zone communautaire
57260 DIEUZE

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 169 118,94 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
1331 : DETR	115 344,26 €	30 ans
TOTAL	115 344,26 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
FORAGE F1	2019	169 118,94 €	30 ans	5 637,30 €	5 637,30 €	157 844,34 €
Total amortissement des dépenses		169 118,94 €		5 637,30 €	5 637,30 €	157 844,34 €
Amortissement des subventions						
1331 : DETR	2019	115 344,26 €	30 ans	3 844,81 €	3 844,81 €	107 654,64 €
Total amortissement des subventions		115 344,26 €		3 844,81 €	3 844,81 €	107 654,64 €

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT

Désignation du bâtiment : PTL

Localisation :
Zone communautaire
57260 DIEUZE

I. Amortissement des dépenses :

- Base amortissable : 1 132 268,02 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1313 : Département	600 419,61 €	30 ans
Compte 1316 : Autres	298 623,43 €	30 ans
TOTAL	600 419,61 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Bâtiment PTL	2019	1 132 268,02 €	30 ans	37 742,27 €	37 742,27 €	1 056 783,48 €
Total amortissement des dépenses		1 132 268,02 €		37 742,27 €	37 742,27 €	1 056 783,48 €
Amortissement des subventions						
Compte 1313 : Département	2019	600 419,61 €	30 ans	20 013,98 €	20 013,98 €	560 391,65 €
Compte 1316 : Autres	2019	298 623,43 €	30 ans	9 954,11 €	9 954,11 €	278 715,21 €
Total amortissement des subventions		899 043,04 €		29 968,09 €	29 968,09 €	839 106,86 €

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT**Désignation du bâtiment : CPDS****Localisation :**Zone communautaire
57260 DIEUZE**I. Amortissement des dépenses :**

- Base amortissable : 327 834,68 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

II. Amortissement des subventions :

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1313 : Département	41 725,00 €	30 ans
TOTAL	41 725,00 €	30 ans

III. Plan d'amortissement :

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Amortissement des dépenses						
Bâtiment CPDS	2011	327 834,68 €	30 ans	98 350,38 €	10 927,82 €	218 556,48 €
Total amortissement des dépenses		327 834,68 €		98 350,38 €	10 927,82 €	218 556,48 €
Amortissement des subventions						
Compte 1313 : Département	2011	41 725,00 €	30 ans	12 517,47 €	1 390,83 €	27 816,70 €
Total amortissement des subventions		41 725,00 €		12 517,47 €	1 390,83 €	27 816,70 €

IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2019	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815 Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE		30/09/2019	7 017,24	7 017,24		7 017,24
6815 Loyers impayés PTL	170 432,00		170 432,00			170 432,00
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE	7 017,24	1 année	7 017,24		
6815	Loyers impayés PTL	170 432,00	1 année		170 432,00	
TOTAL GENERAL						

Nombre de conseillers désignés : 148
Nombre de conseillers en fonction : 148
Nombre de conseillers présents : 82
Nombre de conseillers votants : 85

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 septembre 2019
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : le 20/09/2019

POINT N° CCSDCC19062

GESTION FINANCIERE & BUDGETAIRE

Objet : Actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois

Conformément à l'avis favorable des membres de la Commission gestion Financière et Budgétaire réunis le 19/09/2019 ;

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

Objet de la provision semi-budgétaire	Montant total des provisions constituées au 01/01/2019	Risque au 19/09/2019 Reste à recouvrer et/ou évaluation de charges	Propositions d'actualisation des provisions soumises au Conseil Communautaire du mois de septembre 2019		Montant total des provisions constituées au 31/12/2019	Observations
			Reprise / Complément	Montant		
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME						
Bâtiment LLOPIS - Société LLOPIS BALLOONS - Liquidation judiciaire (Jugement du TGI du 08/04/2016)	43 197,70 €	43 197,70 €	Maintien	- €	59 832,58 € 43 197,70 €	
Bâtiment LLOPIS - Société Nouvelle Manufacture d'aerostats - Loyers Impayés 9 mois au 19/09/2019 - Liquidation judiciaire (Jugement du Tribunal de Commerce de NANCY du 27/08/2019)	3 696,64 €	16 634,88 €	Complément	12 938,24 €	16 634,88 €	
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE						7 017,24 €
Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE - Liquidation judiciaire (Jugement du 03/04/2019)	- €	7 017,24 €	A provisionner	7 017,24 €	7 017,24 €	Aucun loyer acquitté depuis le 01/01/2018 (date de la reprise par la CCS). A noter : les loyers de mai et juin 2019 non compris dans la présente provision ont été émis au nom du liquidateur.
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE FRANCAITROFF						24 935,79 €
Bâtiment VENAISON - Impayés Société VENAISON DE LA TENSCH - Principe de prudence - Risque d'irrecouvrabilité des loyers impayés	16 887,24 €	12 340,34 €	Maintien	- €	16 887,24 €	Loyers réglés de façon régulière. Engagements liés à la résorption de la dette honorés.
Hôtel d'entreprises de FRANCAITROFF - Cellule 4 - Société ART DU TROHEE - Liquidation judiciaire (Jugement du TGI du 02/08/2017)	8 896,53 €	8 048,55 €	Reprise	- 847,98 €	8 048,55 €	La reprise de provision correspondra à l'annulation du titre relatif au loyer du mois d'octobre 2017 (émis et provisionné mais non compris dans la déclaration de liquidation).
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MORVILLE-LES-VIC						7 682,68 €
Bâtiment Saulbois - Société REKO ENERGIE BOIS - Principe de prudence - Risque d'irrecouvrabilité des loyers impayés	7 682,68 €	15 365,36 €	Maintien	- €	7 682,68 €	La différence entre le montant de la provision et le reste dû correspond au montant du loyer du mois en cours.
BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MUNSTER						1 171 956,00 €
Décalage durée crédit bail et emprunt Fin du crédit bail : juin 2019	1 310 211,00 €	138 255,88 €	Reprise	138 255,00 €	1 171 956,00 €	La reprise est à rapprocher des échéances d'emprunt du 01/08/2019 pour 69.134,85 € et 01/11/2019 pour 69.121,03 €.
BUDGET PRINCIPAL DE LA CCS						15 870,00 €
Indemnisation des Comptes Epargne Temps (CET) des agents Pour mémoire, modalités d'indemnisation au-delà de 15 jours : > Catégorie A : 135 € / j > Catégorie B : 90 € / j > Catégorie C : 75 € / j	7 105,00 €	15 870,00 €	Reprise	- 4 680,00 €	15 870,00 €	Reprise = Indemnités en 2019 : 28 jours de catégorie A + 12 jours de catégorie C. Complément = Indemnités au 19/09/2019 : 92 jours de catégorie A + 46 jours de catégorie C.
			Complément	13 445,00 €		
TOTAL					1 287 294,29 €	

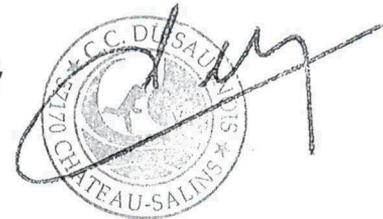
Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus.
- **QUALIFIE** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun. A ce titre, pour la constitution des provisions, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations aux provisions) apparaît dans les opérations réelles, la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permettant une mise en réserve réelle des provisions. Et lorsqu'arrive le moment de la reprise de provision, seule la reprise est inscrite en opération réelle au chapitre 78 (reprises sur amortissements et provisions).
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	85
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D		847 551,73	847 551,73
HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C		847 551,73	847 551,73
16	Empr.et dettes assi.hors 16449 et 166(A)	812 348,00	812 348,00
1641	Emprunts en euros	491 347,00	491 347,00
1676	Dettes envers locataires-acqué	221 001,00	221 001,00
1687	Autres dettes		
16874	Communes		
168741	Communes membres du GFP	100 000,00	100 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)			
10	Reversement de dotations		
13	Remboursement de subventions		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur des particuliers		
	Autres		
020	Dépenses imprévues		
	Transferts entre sections = C+D	35 203,73	35 203,73
	Reprises / Autofinancement antérieur (C)	35 203,73	35 203,73
10	Dotations fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement ca		
13911	Etat et établissement		
13912	Régions		
13913	Département	21 404,81	21 404,81
13916	Autres établissements publics	9 954,11	9 954,11
13917	Budget communautaire		
13918	Autres		
13931	Dotat équip territoires ruraux	3 844,81	3 844,81
15	Sur provisions pour risques et charges		
.9	Sur provisions pour dépréciation		
192	Moins values sur cession		
	Charges transférées D=E+F+G		
2...	Travaux en régie (E)		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	Stocks(G)		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	847 551,73	0,00	190 549,82	1 038 101,55

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES)		777 550,73	777 550,73
= a+b+c+d			
	Ressources propres ext. (a)		
	Autres rec. financières (b)	291 142,00	291 142,00
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières	70 141,00	70 141,00
024	Produits des cessions	221 001,00	221 001,00
	Autre		
	Transf. entre sections (c)	347 384,09	347 384,09
15	Prov. pour risques et charges		
21318	Autres bâtiments publics		
281318	Autres bâtiments publics	308 865,34	308 865,34
28138	Autres constructions	32 881,45	32 881,45
28158	Autres installations, matériel	5 637,30	5 637,30
28183	Matériel de bureau et matériel		
28184	Mobilier		
.9	Prov. pour dépréciation		
481	Amort. des charges à étaler		
021	Vir.de la sect.de fonct.(d)	139 024,64	139 024,64

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
Total ressources propres disponibles	777 550,73	0,00	0,00	190 549,82	968 100,55

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 038 101,55
Recettes propres disponibles	968 100,55
Solde	-70 001,00

IV - ANNEXE	
ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	
	IV
	B1.5

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
2018	Soultie prix cess° ZAEC DIEUZE	Commune de DIEUZE	7 ans(s)	ANNUEL.	1 450 000,00	600 000,00	100 000,00

IV - ANNEXES
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

IV
B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
2011	C. Bail+Bail à construct°	FICOMIRRORS	18 ans(s)	Mensuel.	599 056,56	299 528,28	33 280,92
2009	Crédit bail	HENG SIENG	25 ans(s)	Mensuel.	10 202 921,00	5 787 230,60	401 426,40
2016	Cess° de C.Bail (effet 2011)	SARTECH (PTL)	20 ans(s)	Mensuel.	3 408 640,80	2 726 912,64	170 432,04
2020	Bail commercial	TERRES DU SAULNOIS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	2 700,00
2016	Bail de fait	FICOMIRRORS	9 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	57 339,48
2017	Vente à paiement échelonné 2018	SCI AVENIR 3D	15 ans(s)	Mensuel.	1 052 121,60	911 838,72	70 141,44
2009	Bail Forage F1	HENG SIENG	75 ans(s)	Mensuel.	0,00	0,00	1 837,56

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins



Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20200622-CCSDCC20033-DE

Composition :

- 131 conseillers communautaires titulaires élus suite au 1^{er} tour des élections municipales 2020
- 28 conseillers communautaires titulaires issus des communes devant organiser un second tour des élections municipales 2020
- 3 membres de l'exécutif de transition (le Président et 2 Vice-présidents) étaient présents, mais n'ont pas participé au vote

Nombre de conseillers présents : 129

Nombre de conseillers votants : 130

Délibération prise suivant l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 relative à la gouvernance des EPCI à fiscalité propre au sein desquels au moins un conseil municipal n'a pas été élu au complet lors du premier tour, entre la date fixée pour l'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dès le premier tour et l'installation du nouveau conseil communautaire ;

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 22 juin 2020
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : 15 juin 2020

POINT N° CCSDCC20033

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Objet : *Zone communautaire de DIEUZE - Bâtiment identifié « Préférence Fermeture » - Mise à disposition*

Rappels :

Suite au transfert, en application de la loi NOTRe, de la ZAEC de DIEUZE à la CCS, à compter du 01/01/2018, par acte notarié n°4368 du 19/12/2018, cette dernière s'est substituée de plein droit à la commune de DIEUZE dans les droits et obligations attachés aux biens mis à disposition et cédés. A ce titre ont été transférés à la CCS : les contrats d'emprunts et autres engagements tels que les baux en cours ;

Dans ce cadre, la CCS a poursuivi l'exécution du bail professionnel conclu le 1^{er} mai 2016 entre la Commune de DIEUZE et la société PREFERENCE FERMETURES, portant location, à titre professionnel, de l'ensemble immobilier sis 2 rue Roger Husson à DIEUZE, cadastré section n°2 parcelle n°111, d'une superficie de 11 a 82 ca, comprenant une construction immobilière de 290,94 m², pour une durée de 9 années, moyennant un loyer mensuel de 430,00 €, révisable automatiquement suivant la variation de l'indice du coût de la construction ;

Considérant le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire prononcé par le TGI de Metz, référencé 795145945 en date du 03/04/2019, à l'encontre de la SAS PREFERENCE FERMETURE ;

Considérant le courrier de l'Etude NNL, mandataire judiciaire chargé de la liquidation de la société PREFERENCE FERMETURES, daté du 2/03/2020, par lequel ce dernier confirme à la CCS que la vente des biens appartenant à la SAS FERMETURE PREFERENCES et la restitution des clés des locaux étant intervenus, la CCS retrouve la pleine jouissance dudit bâtiment ;

Par délibérations n° CCSDCC19067 du 30/09/2019 et n°CCSBUR20018 du 03/03/2020, l'assemblée approuvait la mise à disposition de ce bâtiment sis zone communautaire de Dieuze, sous la forme de baux de dérogation, à la SAS TERRES DU SAULNOIS, selon les conditions rappelées ci-dessous :

	1 ^{er} Bail dérogatoire	2 nd Bail dérogatoire
Durée	7 mois, à compter rétroactivement du 1 ^{er} /07/2019 pour se terminer le 31/01/2020 inclus, étant entendu que le mois de juillet 2019 était gratuit en terme de loyer.	Du 1 ^{er} /02/2020 au 30/06/2020
Surface concernée	Hall n°1 d'une superficie de 168,68 m ²	Totalité du bâtiment
Conditions financières	Loyers mensuels de 260,59 € HT (TVA en sus).	Mise à disposition à titre gracieux en contre partie de la prise en charge de la remise en état des parties extérieures à l'arrière du bâtiment et de l'intérieur du bâtiment

Au terme de ces baux dérogatoires, par courrier en date du 15 mai 2020, la SAS TERRES DU SAULNOIS a sollicité la CCS en vue de la conclusion d'un nouveau contrat portant sur l'occupation de l'intégralité dudit bâtiment, pour une durée minimale de 3 ans.

Il est proposé à l'Assemblée :

- De renouveler la mise à disposition du bâtiment identifié « PREFERENCE FERMETURES » sis zone communautaire de Dieuze à la SAS TERRES DU SAULNOIS, selon les conditions suivantes :

Forme de contrat	→	Bail commercial
Durée	→	3/6/9 ans
Conditions financières	→	Loyer mensuel révisable de 450,00 € HT (TVA en sus)

- De solliciter un notaire dans le cadre de la rédaction de l'acte correspondant.
- De prendre acte que les frais notariés seront à la charge du locataire.

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le renouvellement de la mise à disposition du bâtiment identifié « PREFERENCE FERMETURES » sis zone communautaire de Dieuze à la SAS TERRES DU SAULNOIS, selon les conditions suivantes :

Forme de contrat	→	Bail commercial
Durée	→	3/6/9 ans
Conditions financières	→	Loyer mensuel révisable de 450,00 € HT (TVA en sus)

- **SOLLICITE** Maître Philippe SOHLER, Notaire à Dieuze dans le cadre de la rédaction de l'acte correspondant.
- **PREND ACTE** que les frais notariés seront à la charge du locataire.
- **AUTORISE** le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	130
Abstentions	2
Ne se prononce pas	4
Suffrages exprimés	124
Pour	122
Contre	2

Pour extrait conforme,

Le Président,
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Pôle « développement économique et emploi » de la CCS
Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

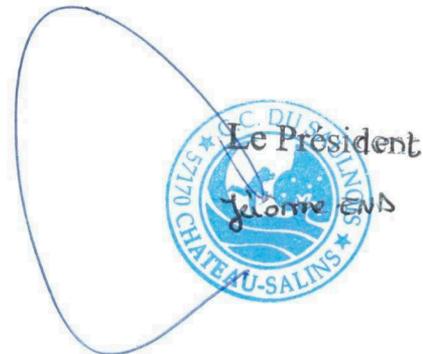
Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	123
Nombre de suffrages exprimés	117
VOTES : Pour	116
Contre	1
Abstentions	12

Date de convocation : 21/07/2020

Présenté par le Président,
A NEBING, le 27/07/2020

Le Président,
Délibéré par l'assemblée

A NEBING, le 27/07/2020
Les membres du conseil communautaire



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture

Département de la Moselle
Arrondissement de Château-Salins
Nombre de conseillers désignés : 159
Nombre de conseillers en fonction : 158
Nombre de conseillers présents : 123
Nombre de conseillers votants : 132

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 27 juillet 2020
Sous la présidence de Monsieur Jérôme END
Date de convocation : 21 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20058c
FINANCES

Objet : Budget annexe de la zone de Dieuze - Année 2020

Vu l'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 qui a reporté la date limite d'adoption des budgets primitifs au 31 juillet 2020 ;

Considérant qu'au terme de l'article L2312-1 du CGCT, l'organe délibérant est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif de la collectivité ;

Attendu, par ailleurs :

- 1) que les différents budgets (principal et annexes) doivent être votés lors de la même séance du conseil ;
- 2) que le vote s'effectue au niveau du chapitre budgétaire ;

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le budget annexe de la zone de Dieuze, pour l'année 2020, comme suit :

Recettes de fonctionnement	1 080 287,93	€
Recettes d'investissement	1 068 101,55	€
TOTAL RECETTES	2 148 389,48	€
Dépenses de fonctionnement	1 080 287,93	€
Dépenses d'investissement	1 068 101,55	€
TOTAL DEPENSES	2 148 389,48	€

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** le budget annexe de la zone de Dieuze, pour l'année 2020, comme suit :

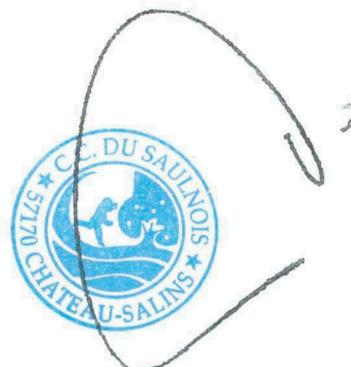
Recettes de fonctionnement	1 080 287,93	€
Recettes d'investissement	1 068 101,55	€
TOTAL RECETTES	2 148 389,48	€
Dépenses de fonctionnement	1 080 287,93	€
Dépenses d'investissement	1 068 101,55	€
TOTAL DEPENSES	2 148 389,48	€

- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Nombre de votants	132
Majorité absolue	60-
Pour	116
Contre	1
Abstention	12

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jérôme END



Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle
Mme la Trésorière de Château-Salins